

bien-aimée, et que nous appelons la bonne et sainte Mère. La vue et la présence de cette sainte image nous rapprocherait, ce me semble, encore plus, de la grande aïeule de Jésus-Christ, et nous rendrait meilleurs.

Elles sont bien nombreuses dans notre petit pays, les personnes qui se mettent sous la protection de sainte Anne et en obtiennent des faveurs signalées.

C'est en reconnaissance de ces bienfaits reçus, que l'on me prie de vous signaler entre mille, les deux faveurs remarquables qui suivent.

C'est d'abord une mère que j'ai vue pleurer de bonheur et de joie, après avoir pleuré bien souvent de douleur, comme une aïeule Monique, sur le sort malheureux de son fils, hélas ! comme tant d'autres, égaré trop longtemps sur la mer des passions si féconde en naufrages. Elle a prié sainte Anne pendant toute une année. Mais en retour, elle a vu son jeune homme revenir au bon Dieu, à la pratique de ses devoirs chrétiens, et aux règles si sages d'une sobriété qui nous empêche de ressembler aux brutes. Cette conversion, commencée à Pâques de l'an dernier, dure toujours et promet mieux encore pour le temps à venir. " Mille remerciements à la bonne sainte Anne, répète cette mère au cœur vraiment chrétien, puisque, comme autrefois, le père du prodigue, embrassant son fils revenu au bercail, je puis me dire : " Il était mort et je le vois ressuscité." Assurément cette guérison morale en vaut mille physiques.

C'est encore une mère qui remercie beaucoup notre bonne sainte Anne.—Depuis bientôt huit jours, elle se penche sur le berceau de son cher premier-né, avec de biens cruelles angoisses dans l'âme. Le pauvre ange malade, dans un accident malheureux, s'est blessé gravement les entrailles, et deux médecins appelés déclarent à la mère qu'on ne peut opérer sur un petit enfant.—Mais une mère, quand elle est affligée et quand elle est chrétienne, que ne peut-elle pas ! Si la terre est trop pauvre, elle s'adresse au Ciel, et rarement